

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 14 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit le quatorze décembre, à 20 heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance sous la présidence de Roland GILBERT, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : GILBERT Roland, BONNET Jean-François, COURIVAUD Bernadette, REVIDON Laurent, RICHARD Françoise, JULIEN Alain, COTTIN Gérald, GRESSIN Michèle, TAELEMAN Julien, PETIT Philippe, FERRAND Thierry, RAVARD Valérie, KOOS Christine, BARILLET-LYON Katia, BERTRAND Isabelle.

ABSENT(S)/EXCUSÉ(S) : LAIGOT Stéphane, AUDOIN Sandrine

ABSENT(S) : DESABRE Evelyne, COMPAIN Olivier

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bernadette COURIVAUD

POUVOIR(S) : de AUDOIN Sandrine à REVIDON Laurent

* * *

A noter que suite à sa demande, Madame Valérie RAVARD a précisé qu'elle avait prévenu de son absence lors du conseil municipal du 09 novembre dernier et sera donc considérée comme absente excusée.

Adoption, à l'unanimité, du procès-verbal du 09 novembre 2018

D'entrée de séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, à savoir : «plan de financement pour la réhabilitation de la rue des Tilleuls».

Accord à l'unanimité des membres du conseil.

* * *

2018/63 :

PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE SCOLARITE ANNEE 2017/2018 :

Suivant un courrier de la préfecture du Cher, Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il incombe à la commune de Nérondes de régler au syndicat des écoles publiques, un montant de 1.550 € représentant les frais de scolarité de deux élèves ne résidant plus la commune depuis la rentrée 2017 mais qui ont pu continuer leur scolarité, de droit, à l'école élémentaire publique.

Accord à l'**unanimité** des membres du conseil.

* * *

2018/64 :

INSTALLATION D'UNE VENTILATION MECANIQUE A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il est régulièrement confronté à des réclamations d'un enseignant de l'école élémentaire qui se plaint de phénomènes de moisissures et de traces d'humidité au niveau des murs de sa classe justifiés selon lui, par le manque de ventilation.

Afin de remédier à ce problème récurrent, Monsieur le Maire a demandé l'établissement d'un devis à la société GUILLOT pour l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les classes côté rue Saint-Ambroix.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 9.642,06 € TTC.

Un vote à main levée a donné les résultats suivants :

Votants : 15 Pour : 15 voix

A noter que Madame Isabelle BERTRAND, conseillère municipale, ne prend pas part à ce vote en raison de son appartenance aux services de l'Education Nationale.

* * *

2018/65 :

ADMISSION DE CREANCE ETEINTE :

Suite à une demande des services du Trésor Public, Monsieur le Maire propose l'annulation d'une créance relative au transport scolaire cantine de 2010, en raison de l'insolvabilité du débiteur.

La somme irrécouvrable s'élève à 37,50 €.

Accord à l'**unanimité** des membres du conseil.

* * *

2018/66 :

REGLEMENT D'UNE FRANCHISE SUITE A SINISTRE :

Suite à l'inondation d'une propriété sise rue Neuve le 17 février 2018, occasionnée par l'obstruction d'un fossé récoltant les eaux pluviales, cette nuit-là très abondantes en raison de fortes précipitations, la responsabilité de la collectivité publique est engagée.

Par conséquent, la commune ne peut être exonérée de régler une franchise d'un montant de 482,80 € selon calcul de la compagnie d'assurances.

Accord **unanime** des membres du conseil.

* * *

2018/67 :

ENCAISSEMENT D'UNE FRANCHISE SUITE A SINISTRE :

Suite à la déclaration d'un sinistre relative à la destruction d'une baie vitrée de la salle des fêtes le 23 novembre 2017, à l'**unanimité** des membres du conseil, Monsieur le Maire est autorisé à encaisser la somme de 137 € représentant le montant de la franchise.

Un titre de recettes sera émis à l'encontre du débiteur.

* * *

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Sujet classé sans suite en raison de la délibération du 09 novembre 2018 après modification de prix.

* * *

2018/68 :

TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Après débat et intervention de Monsieur Laurent REVIDON, adjoint aux finances, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de surseoir à toute prise de décision dans l'attente des résultats comptables 2018.

Accord à l'unanimité du conseil.

* * *

2018/69 :

PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REHABILITATION DE LA RUE DES TILLEULS :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil la nécessité d'envisager la réhabilitation de la rue des Tilleuls, devenue quasiment impraticable et de surcroît dangereuse pour les piétons en raison de trottoirs inexistantes.

Différents partenaires financiers seront sollicités afin d'équilibrer au mieux, pour la commune, cette opération.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à **382.184,00 € HT soit 458.621,00 € TTC.**

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DETR 30% du montant total HT	: 114.655,00 €
Conseil Départemental (plafond)	: 50.000,00 €
Amendes de police	: 25.000,00 €
TVA s/fonds propres	: 76.437,00 €
Autofinancement	: 192.529,00 €

A l'unanimité, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à ce projet, approuvent le plan de financement proposé et autorisent le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

➤ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES ⚡

- ☞ Remplacement d'une armoire électrique rue Saint-Ambroix prise en charge à 100% par le Syndicat d'Energie du Cher
- ☞ Lettre de remerciements pour la subvention 2018 des associations : Secours Populaire, Football Club de Nérondes, les Amis du Rythm'
- ☞ Communication de La Poste sur le nouvel horaire de la levée ramené à 15h à compter du 03 décembre 2018
- ☞ Courrier de M. VIGNIEL relatif aux problèmes de limitation de vitesse et de sécurité en haut de la Grande Rue
- ☞ Information donnée relative au changement de fréquence de la TNT le 29 janvier 2019
- ☞ Présentation par la Sauvegarde de l'Art Français de la manifestation annuelle « la Nuit des Eglises » programmée entre le 28 juin et 7 juillet 2019
- ☞ Limitation des activités de Mme Edith JAMET à la bibliothèque municipale à compter de septembre 2019
- ☞ Bilan de l'exposition interactive 2018 « des maths... en somme » et remerciements de la FRMJC du Centre pour le soutien de la municipalité
- ☞ Demande de Mme Valérie RAVARD, conseillère municipale pour l'organisation de formations aux premiers secours
- ☞ Mise en place à venir d'un groupe de travail pour l'étude du sens de circulation dans certaines rues de la commune

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés.